



**COLLÈGE
DE FRANCE**
— 1530 —

Direction des réseaux et des partenariats documentaires

Politique documentaire des bibliothèques et archives du Collège de France

MàJ le 06/06/2018

Table des matières

Préambule.....	4
Pôle patrimonial	6
Bibliothèque patrimoniale.....	6
Service des archives.....	6
Institut des civilisations.....	8
Pôle Anthropologie sociale (PAS)	8
Bibliothèque Claude Lévi-Strauss	8
Pôle Extrême-Orient (PEO)	8
Bibliothèque des études chinoises	8
Bibliothèque des études coréennes	9
Bibliothèque des études indiennes et centrasiatiques	9
Bibliothèque des études japonaises.....	10
Bibliothèque des études tibétaines.....	11
Bibliothèque de la Société asiatique (associée)	11
Pôle Monde méditerranéen ancien, médiéval et moderne (PMMAMM)	12
Bibliothèque des études byzantines	12
Bibliothèque des études arabes, turques et islamiques	13
Fonds documentaire d'épigraphie grecque	13
Pôle Proche-Orient ancien (PPOA).....	14
Bibliothèque d'Égyptologie	14
Bibliothèques du Proche-Orient ancien	14
Annexes : présentation des entités	16
Pôle patrimonial	16
Bibliothèque patrimoniale.....	16
Service des Archives	17
INSTITUT DES CIVILISATIONS	18
Pôle Anthropologie sociale (PAS)	18
Bibliothèque Claude Lévi-Strauss	18
Pôle Extrême-Orient (PEO)	19
Bibliothèque des études chinoises	19
Bibliothèque des études coréennes	20
Bibliothèque des études indiennes et centrasiatiques	21
Bibliothèque des études japonaises.....	21
Bibliothèque des études tibétaines.....	22

Bibliothèque de la Société asiatique (bibliothèque associée).....	22
Pôle Monde méditerranéen ancien, médiéval et moderne (PMMAMM)	25
Bibliothèque des études byzantines	25
Bibliothèque des études arabes, turques et islamiques	25
Fonds documentaire d'épigraphie grecque	26
Pôle Proche-Orient ancien (PPOA).....	27
Bibliothèque d'égyptologie	27
Bibliothèque du Proche-Orient ancien.....	27

Préambule

Ce document, dont le principe a été approuvé par le Conseil des bibliothèques, archives et éditions dès l'automne 2017, vise à préciser les champs documentaires couverts par les bibliothèques du Collège de France, afin d'en circonscrire les acquisitions d'ouvrages, de revues et de ressources électroniques aux domaines pour lesquels elles doivent être identifiées comme fonds de référence. Il permettra aussi de statuer sur l'acceptation, le refus ou la sélection de dons d'archives et d'ouvrages qui leur seraient soumis.

Pour chaque entité seront décrits les périmètres chronologique et géographique, les thématiques, les langues principales du fonds, la typologie des ressources ainsi que le niveau des documents acquis. Ce dernier critère sera précisé selon la classification habituellement utilisée par l'IFLA, fédération internationale des associations de bibliothécaires :

- 1 : Niveau minimal d'information (avant le bac)
- 2 : Niveau d'information de base (bac)
- 3 : Niveau enseignement (1er cycle)
- 4 : Niveau recherche (2e cycle)
- 5 : Niveau complet d'information (exhaustivité sur un sujet, dépôt légal)

Une liste non-exhaustive d'institutions partenaires permet de signaler pour chaque fonds les bibliothèques, musées et équipes de recherche disposant, en France ou à l'étranger, de collections similaires ou complémentaires. En plus de ces institutions, la DRPD tisse elle-même un réseau de partenariats privilégiés dans le cadre de PSL mais également avec les bibliothèques de l'EPHE, de l'EHESS, la BULAC, la Bibliothèque nationale de France, les Écoles françaises à l'étranger (IFAO, EFEO, École française d'Athènes, etc.) et certaines bibliothèques universitaires.

En annexe figurent les descriptifs de chaque entité, permettant de remettre en contexte les éléments de politique documentaire présentés dans la première partie du document.

Avant de présenter les spécificités de chaque bibliothèque, plusieurs principes transversaux doivent être pris en compte, dans la mesure où ils concernent la totalité des fonds documentaires du Collège de France :

Modalités d'acquisitions : les collections sont acquises par don, par échanges, ou de manière onéreuse dans le respect des marchés publics de fourniture de monographies et de périodiques. En fonction des bibliothèques, des recueils de suggestions peuvent être examinés par une commission d'acquisition qui rassemble bibliothécaires et chercheurs.

Politique d'exemplaires : les contraintes de métrage linéaire et la richesse des bibliothèques parisiennes obligent la DRPD à coordonner une politique documentaire qui évite, autant que faire se peut, les doublons d'ouvrages au moins au sein d'un même pôle, sauf dans le cas particulier des usuels et dictionnaires dont la fréquence d'usage nécessite des acquisitions multiples.

Dons : les dons sont acceptés lorsque les documents proposés correspondent à la politique documentaire de la bibliothèque. Le don (en dehors d'ouvrages isolés ponctuels) fait l'objet d'une convention, dans laquelle il est précisé que la bibliothèque est libre d'opérer un tri et de se séparer des collections qui n'entrent pas dans ses domaines d'acquisition.

Ressources en ligne : chaque bibliothèque veille à acquérir des livres électroniques, périodiques en lignes et autres bases de données, sous la coordination du département bibliométrie-ressources en

ligne de la DRPD. Ces documents peuvent être acquis indépendamment par le Collège, ou par l'intermédiaire d'abonnements mutualisés (par PSL en particulier).

Signalement et valorisation : les collections des bibliothèques du Collège de France sont signalées dans le portail Omnia, et sur Salamandre pour les Archives. Près d'un tiers des collections d'ouvrages sont également décrits dans le SUDOC, cette proportion ayant vocation à s'accroître au fur et à mesure des chantiers de catalogage.

Désherbage : les responsables de bibliothèques, en collaboration avec la DRPD, organisent le désherbage régulier des collections, pour en extraire les doublons, exemplaires inutilisables ou obsolètes, ainsi que les documents n'entrant pas dans les thématiques de référence de la bibliothèque. Ce désherbage consiste en général, et dans le respect des règles de sorties d'inventaires, en des redistributions à des bibliothèques partenaires ou à des associations spécialisées (Ammaréal, Bibliothèques sans frontières, etc.). La redistribution à des particuliers, pour les ouvrages porteurs d'une estampille du Collège de France, n'est pas envisagée. Pour les Archives, le désherbage et le tri sont opérés selon les règles établies par le Code du Patrimoine (archives publiques) et les conventions de dons (archives privées).

Fonds précieux : à l'exception de ceux de la bibliothèque patrimoniale, les fonds précieux des bibliothèques de l'Institut des Civilisations seront regroupés dans un magasin sécurisé répondant à un fonctionnement spécifique. Le présent document de politique documentaire ne concerne donc pas ces collections anciennes, rares ou précieuses, mais plutôt le cœur des acquisitions courantes de chaque bibliothèque.

Publications : en plus de la veille éditoriale et des campagnes d'acquisitions d'ouvrages, les équipes scientifiques de certaines bibliothèques (Japon, Tibet, Corée, POA, etc.) participent à l'élaboration des publications des centres de recherche associés.

Pôle patrimonial

Bibliothèque patrimoniale

Périmètre chronologique : de la fondation du Collège de France au 16^{ème} siècle jusqu'à l'époque contemporaine.

Périmètre géographique : (sans objet)

Thématiques : Histoire du Collège de France, de ses professeurs, histoire des disciplines enseignées et des chaires, publications du Collège de France (Leçons inaugurales, colloques, collections).

Il n'y a pas de frontière thématique stricte dans la mesure où toutes les disciplines enseignées par les professeurs sont susceptibles d'être représentées dans les collections. Les ouvrages dont les professeurs sont auteurs ou contributeur (préface, postface, article etc...) sont achetés systématiquement de même que ceux dont ils sont le sujet. Les publications du Collège de France (Leçons inaugurales, colloques, collections) sont récupérées auprès du service des publications. Les collections et les revues dont ils sont les directeurs de publications mais dans lesquelles ils n'écrivent pas ne sont pas acquises.

Langues principales du fonds : les ouvrages sont achetés dans la langue de publication, principalement le français et l'anglais. Les traductions ne sont pas acquises systématiquement mais sont conservées lorsqu'elles proviennent de dons. Les langues principales du fonds sont le français, l'espagnol, l'allemand, le portugais.

Types de ressources : monographies françaises et étrangères, livres anciens, livres électroniques, périodiques français et étrangers (version papier, en ligne ou couplée print+online), bases de données, mélanges, actes de congrès/colloques, tirés à part, documents audiovisuels (DVD). Usuels : dictionnaires de langues, atlas, dictionnaires thématiques. Des bibliothèques de professeurs (voir en annexe) sont intégrées en fonction de critères de représentativité des disciplines enseignées au Collège de France.

Niveau : il correspond à l'enseignement des professeurs et relève donc généralement du Niveau 4, mais peut s'étendre à tous les niveaux, notamment dans le cas d'ouvrages de vulgarisation. Le fonds d'usuel : dictionnaires, encyclopédies, ouvrage généralistes et atlas correspond au niveau 3.

Institutions partenaires : d'intéressants partenariats seraient à mener ou à poursuivre avec les bibliothèques Marcel Bataillon (Paris-Sorbonne) et Pierre-Monbeig (Paris3-Sorbonne Nouvelle), ainsi qu'avec la bibliothèque de l'Alliance israélite universelle, la bibliothèque Yves-Le-Gallo (Brest), le SCD de l'Université de Poitiers, le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM Poitiers) et la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Service des archives

Périmètre chronologique : (sans objet)

Périmètre géographique : (sans objet).

Thématiques : histoire, architecture et administration du Collège de France ; disciplines scientifiques enseignées au Collège de France.

Langues principales du fonds : langues occidentales, slaves, arabes, d'Extrême-Orient (japonais, chinois, coréen, tibétain).

Types de ressources : archives administratives et historiques (manuscrits, tapuscrits) ; archives sonores et audiovisuelles sur supports divers (1931-auj.) ; archives photographiques (plaques

de verre, tirages argentiques, diapositives, etc); cartes et plans ; objets (médailles, instruments scientifiques, bustes, tableaux, etc.).

Niveau : (sans objet).

Institutions partenaires :

- Archives nationales (opérations de numérisations, versements d'archives, dons d'archives).
- PSL (opérations de numérisations et de mises en ligne) et membres de la COMUE pour fonds d'archives complémentaires (EPHE, Musée Curie, ENS, Observatoire, etc).
- Equipes de recherche (Equipe « Passage des disciplines » sur l'histoire du Collège de France ; Equipe de chercheurs en archéologie américaines et amérindiennes ; etc).
- Institutions conservant des fonds d'archives complémentaires de ceux conservés au CDF (Museum, EHESS, Musée Claude Bernard, Musée de la vie romantique, etc).

Institut des civilisations

Pôle Anthropologie sociale (PAS)

Bibliothèque Claude Lévi-Strauss

Périmètre chronologique : monde contemporain (XIXe-XXIe siècles).

Périmètre géographique : aucune restriction géographique, toutes les aires étant représentées, certaines (Amériques, Afrique, Europe) plus fournies que d'autres (Asie, Océanie, etc.).

Thématiques : ethnologie ; anthropologie ; ethnohistoire ; ethnolinguistique et autres disciplines (linguistique ; psychologie, psychanalyse ; philosophie ; sociologie ; histoire, histoire des religions ; archéologie, préhistoire ; folklore ; art).

Langues principales du fonds : langues occidentales essentiellement pour les collections imprimées (français, espagnol, portugais, anglais, etc.). Autres langues plus rares, notamment de groupes ethniques d'Amérique, d'Afrique, etc.

Types de ressources : monographies et collections imprimées ; périodiques ; archives d'ethnologues (par convention de don) ; ressources électroniques, bases de données et portails documentaires ; fichiers HRAF (*Human relations area files*, fichier papier et en ligne) ; fonds spécifiques (bibliothèques de chercheurs essentiellement reçues en don) ; tirés à part ; thèses.

Niveau : 4.

Institutions partenaires : bibliothèque Éric-de-Dampierre à Nanterre ; bibliothèque de la maison Haudricourt à Villejuif ; bibliothèque du centre de recherche et de documentation sur l'Océanie à Marseille ; bibliothèque et archives de l'Institut des mondes africains ; bibliothèque du centre de recherche breton et celtique à Brest ; médiathèque du quai Branly ; BNF ; Archives nationales.

Pôle Extrême-Orient (PEO)

Bibliothèque des études chinoises

Périmètre chronologique : La Chine pré impériale et impériale (avant 1911)

Périmètre géographique : Le monde chinois (la République populaire de Chine, Taiwan, Hong Kong et la diaspora chinoise-Asie du Sud-Est principalement)

Thématiques : anthropologie, art et archéologie, droit, épigraphie, ethnologie, géographie, histoire, histoire politique, économique et sociale, histoire des techniques, histoire de l'art, linguistique, littérature, philologie, philosophie, sciences et techniques, religions (particulièrement bouddhisme, confucianisme et taoïsme)

Langues principales du fonds : chinois (classique et moderne) pour les deux tiers, japonais, anglais, français, allemand, russe et italien

Types de ressources : monographies et collections imprimées, thèses, périodiques, archives de l'Institut, compendia (Collectanea), livres anciens et livres rares chinois et occidentaux (principalement en français) (imprimés et manuscrits), rouleaux, estampages (1500), CD, DVD, microfiches et microfilms et inscriptions oraculaires.

Niveau : niveau 4

Institutions partenaires :

La Bibliothèque de l'École française d'Extrême Orient, la bibliothèque de centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine de l'EHESS, la BnF (manuscrits orientaux, imprimés orientaux), La

Staatsbibliothek zu Berlin (SBB) Allemagne, la Bodleian library, University of Oxford, England, Needham research Institute Library, University of Cambridge et Asian Library, Leiden University.

Bibliothèque des études coréennes

Périmètre chronologique : de l'antiquité à nos jours : de l'antiquité Kojosŏn (depuis l'an 2333 avant notre ère...), les trois royaumes (un siècle avant notre ère jusqu'à 660), le royaume Silla unifié (660-918), le royaume de Koryŏ (918-1392), le royaume de Chosŏn (1392-1897), l'empire du Taehan (1897-1910), l'annexion japonaise (1910-1945), les Corées (1945 à nos jours dont la guerre de Corée en 1950-1953).

Périmètre géographique : la péninsule coréenne, les Corées dans l'Asie du Nord-Est, la Manchourie, les régions où est présente la diaspora coréenne (Japon, États-Unis, Chine, Russie, etc.)

Thématiques : les matières fondamentales d'études coréennes en considération de l'évolution des enseignements et des recherches du domaine en Corée et en France (Histoire, Religions, Philosophies, Littérature, Art et Histoire de l'Art, Ethnologie, Droit, Sociologie, Corée du Nord, Guerre de Corée, Linguistique, etc.)

Langues principales du fonds : coréen, chinois, japonais, français, anglais, (allemand, italien, russe)

Types de ressources : monographies, séries et collections, corpus et sources, dictionnaires de langues, dictionnaires thématiques et thésaurus, périodiques de version imprimée en coréen, français et anglais, thèses, mélanges, actes de congrès/colloques, catalogues d'exposition, manuels, catalogues de bibliothèques et fonds d'archives, ouvrages coréens anciens à l'accès réservé.

Niveau : niveau 4 pour l'essentiel ; niveau 3 pour les dictionnaires de langues, atlas et usuels ainsi que les manuels ; niveau 1 et 2 pour objets de recherche.

Institutions partenaires :

- En Corée et ailleurs :

Korea Foundation, National Library of Korea, National institute of Korean History, Seoul National University Library, Kyujanggak Institute for Korean Studies (Seoul National University), Overseas Korean Cultural Heritage Foundation, Northeast Asian History Foundation, National Folk Museum of Korea, Pusan National University (Institute for Humanities & Jeompiljae Institute), Gakushuin University (Tokyo), et toute autre Bibliothèque des études coréennes en Europe, aux États-Unis ou ailleurs.

- En France :

BnF, BULAC, Bibliothèque de LCAO de l'Université Paris-Diderot et autres universités dotées d'un département d'études coréennes, École française d'Extrême Orient à Séoul, CNRS (UMS 2409, UMR 8173 *Chine, Corée, Japon – Centre de recherche sur la Corée (CRC-EHESS)*, UMR 8155 – Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale (CRCAO)), ENS, Musée national des arts asiatiques – Guimet, Musée Cernuschi, Centre Culturel Coréen.

Bibliothèque des études indiennes et centrasiatiques

Périmètre chronologique : Mondes indiens et centrasiatiques prémodernes (ou préislamiques mais l'islamisation du pouvoir politique en Inde est une notion fluctuante selon les régions), de la protohistoire jusqu'au milieu du 16^e siècle environ, avec des extensions chronologiques plus tardives possibles pour des documents éclairant les périodes antérieures, ou documentant les relations Inde-Europe liées à l'historiographie des études indiennes.

Périmètre géographique : Monde indien et centrasiatique, de l'Asie centrale (républiques ex-soviétiques) à l'Asie du Sud-Est, contenant en son centre l'Inde, le Népal, l'Afghanistan, le Pakistan et Sri Lanka.

Pour l'Asie du Sud-Est, ne sont comprises que les études dédiées aux phénomènes culturels, politiques, religieux, linguistiques en lien avec le sous-continent indien (transmission littéraire,

développement du bouddhisme et de l'hindouisme etc.) à l'exclusion des études liées exclusivement aux langues vernaculaires austro-asiatiques.

Thématiques : histoire politique et sociale, religions, civilisation, philologie, philosophie, littératures, linguistique, art et archéologie, épigraphie, numismatique, anthropologie, ethnologie, histoire des sciences et techniques, en particulier la médecine traditionnelle indienne (ayurveda), l'astronomie, l'astrologie et l'alchimie, histoire de l'orientalisme, en particulier des études indiennes et centro-asiatiques.

Langues principales du fonds :

Langues des sources primaires : sanskrit, pali, prakrits, langues anciennes dravidiennes, langues indo-aryennes, indo-iraniennes (avestique, bactrien, sogdien, pehlevi) et langues anciennes de l'Asie centrale (tokharien);

Langues des sources secondaires : toute étude s'inscrivant dans le périmètre thématique, géographique et chronologique peut-être incluse dans le fonds quelle que soit la langue. Dans l'état actuel des collections, les langues principalement représentées sont : français, anglais, allemand, italien, russe, hindi, bengali.

NB : Une extension du périmètre linguistique des sources primaires peut-être apportée aux descriptions de l'Asie du Sud, de l'Asie centrale et du Népal dans des corpus sortant du périmètre habituel (sources grecques anciennes, chinoises, arabes, persanes etc.)

Types de ressources : monographies françaises et étrangères (version imprimée et/ou en ligne), séries et collections françaises et étrangères, corpus et recueils de sources, dictionnaires de langues, dictionnaires et encyclopédies thématiques, périodiques français et étrangers (version imprimée et/ou en ligne), tirés à part, mélanges, varia, actes de congrès/colloques, catalogues d'exposition, catalogues de musées, catalogues de manuscrits, manuels et grammaires de langues, atlas, thèses, manuscrits, archives scientifiques, photographies.

Niveau : niveau 4.

Institutions partenaires (pour une rationalisation des périmètres documentaires liées aux études indiennes, liste non limitative, de futurs partenariats étant possibles) :

Bibliothèques de l'École française d'Extrême Orient, bibliothèque de centre d'études sur l'Inde et l'Asie du Sud de l'EHESS, BnF (manuscrits orientaux, imprimés orientaux), BULAC, BU de Lyon III.

Bibliothèque des études japonaises

Périmètre chronologique : périodes allant de l'Antiquité (VI^e siècle) au début de l'époque Meiji (fin du XIX^e siècle), avec quelques exceptions, notamment pour les domaines de l'archéologie (l'époque préhistorique) et de l'architecture (le début du XX^e siècle).

Périmètre géographique : l'aire géographique couverte est celle de l'archipel japonais et celle de l'archipel d'Okinawa. Selon les époques et les contacts entretenus avec les pays extérieurs, d'autres aires géographiques sont également incluses, par exemple l'Asie orientale depuis l'Antiquité, les pays occidentaux ou la Russie depuis le XVI^e siècle.

Thématiques : histoire (politique, sociale et culturelle), archéologie, arts, littérature, linguistique, religions, courants de pensée, droit, ethnographie, géographie, sciences et techniques, architecture.

Langues principales du fonds : les sources primaires sont principalement en langues japonaise et exceptionnellement chinoise. Les études, analyses de sources, critiques, etc., sont à 90% en japonais. Le français mais surtout l'anglais constituent les 10 % restant.

Types de ressources : collections imprimées de sources, monographies d'études, dictionnaires de langues, dictionnaires thématiques et thésaurus, périodiques (principalement en japonais), cartes, catalogues d'exposition. Autres formats : CD, DVD, bases de données, revues en ligne.

Niveau : niveaux 4 pour l'essentiel ; niveau 3 pour les dictionnaires de langues et usuels, niveau 2 pour les catalogues d'exposition.

Institutions partenaires : Bibliothèques de l'École française d'Extrême Orient, bibliothèque du Centre de recherches sur le Japon (CRJ) de l'EHESS, BnF (manuscrits orientaux), BULAC, bibliothèque du Musée Guimet.

Bibliothèque des études tibétaines

Périmètre chronologique : la période de l'Empire tibétain (VIIe-Xe siècles) avec le fonds des manuscrits de Dunhuang ; période de fragmentation (XIe-XVIIe siècle) ; période d'unification (XVIIe-XXe siècle) ; époque contemporaine.

Périmètre géographique : l'aire géographique du Tibet dans son acception la plus large (selon les dénominations chinoises actuelles : région autonome du Tibet, provinces du Qinghai, du Gansu et du Sichuan) et les pays de rayonnement de la civilisation tibétaine (Mongolie, Bhoutan, Népal, Mandchourie, Chine et des régions de l'Himalaya actuellement sous contrôle indien : Sikkim, Ladakh).

Thématiques : axe central : bouddhisme. Différents aspects : histoire, archéologie, histoire de l'art, médecine, littérature canonique et non canonique, hagiographie, liturgie, épigraphie, musique, philologie, religion bonpo.

Langues principales du fonds : français, anglais, tibétain, chinois. Autres langues : allemand, russe.

Types de ressources : monographies françaises et étrangères, séries et collections françaises et étrangères, corpus et sources en tibétain, dictionnaires de langues, périodiques tibétains, périodiques chinois (version imprimée), thèses, mélanges, actes de congrès/colloques, catalogues d'exposition, xylographes, manuscrits, CD.

Niveau : niveau 4 pour l'essentiel ; niveau 3 pour les dictionnaires de langues, atlas et usuels ainsi que pour les manuels et bibliographies de premier cycle. Quelques niveau 5 et niveau 2.

Institutions partenaires : Centre de documentation de l'Aire Tibétaine de l'EPHE, BULAC, Bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient, Musée Guimet, Société asiatique, et dans une moindre mesure le Centre de documentation André Georges Haudricourt (CNRS) et la BnF.

Bibliothèque de la Société asiatique (associée)

Périmètre chronologique : périodes allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

Périmètre géographique (dans sa définition du XIXème s.) : allant de l'Afrique du Nord et comprenant l'ensemble de l'Eurasie (Proche et Moyen-Orient, Perse, Inde, Asie centrale, Indochine, Insulinde, Chine, Corée, Japon).

Thématiques : classement par aires culturelles (assyriologie, égyptologie, études sémitiques, Orient chrétien, Orient préislamique, études iraniennes, études turques, études berbères, études arabes et islamiques, études d'Asie centrale, études tibétaines, indianisme, études d'Asie du Sud-Est, sinologie, études coréennes et japonaises), puis par disciplines. Les chercheurs sont formés dans les langues de l'aire culturelle qu'ils étudient mais également dans l'une ou l'autre des disciplines scientifiques : philologie, épigraphie, dialectologie, histoire, histoire des religions, histoire de l'art et archéologie, numismatique, philosophie, etc.

Langues principales des fonds : Toutes les langues des Proche, Moyen et Extrême-Orient, anciennes et modernes (langues des sources étudiées : arabe, syriaque, arménien, perse, sanskrit, pâli, khmer, siamois, birman, laotien, chinois, tibétain, annamite, cham, etc.), ainsi que de nombreuses langues occidentales utilisées dans les publications savantes, soit 54 langues.

Types de ressources : monographies de recherche en français et en langues étrangères, livres anciens (entre autres une collection de Bibles en nombreuses langues). Parmi nos imprimés : nombreuses impressions xylographiques chinoises et tibétaines, périodiques français et étrangers, mélanges, actes de congrès et de colloques, tirés à part et thèses. Également, documents iconographiques : estampages, estampes en couleurs, cartes et atlas, photos anciennes et plaques photographiques en verre ; dictionnaires de langues, dictionnaires thématiques ; archives scientifiques, correspondances de savants ; manuscrits arabes, sanskrits, vietnamiens, chams, etc.

Niveau : niveau 4 pour l'essentiel ; niveau 3 en particulier pour les dictionnaires de langues. Certains fonds participent du niveau 5 : fonds Demiévile pour le bouddhisme notamment.

Institutions partenaires :

Pôle Extrême-Orient du Collège de France, École Française d'Extrême-Orient et Bibliothèque Nationale de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et Institut national des langues et civilisations orientales.

Pôle Monde méditerranéen ancien, médiéval et moderne (PMMAMM)

Bibliothèque des études byzantines

Périmètre chronologique : de la fondation de Constantinople (330) à la chute de l'empire byzantin (1453), avec extension ponctuelle à l'époque post-byzantine lorsqu'elle est traitée en lien et en complément de la période byzantine proprement dite. Le monde orthodoxe contemporain n'est pas traité.

Périmètre géographique : l'aire géographique de l'empire byzantin et les pays de rayonnement de la civilisation byzantine (pays slaves, Géorgie, Arménie, Proche-Orient).

Thématiques : histoire, archéologie, histoire de l'art, littérature, théologie, droit canon, hagiographie, liturgie, épigraphie (étendue à l'épigraphie du monde grec antique), numismatique, sigillographie, droit, sciences, musique, philologie, paléographie et codicologie.

Langues principales du fonds : français, anglais, allemand, grec ancien et moderne, russe, et autres langues slaves et balkaniques.

Types de ressources : monographies françaises et étrangères, séries et collections françaises et étrangères, corpus et sources, dictionnaires de langues, dictionnaires thématiques et thésaurus, périodiques français et étrangers (version imprimée, version en ligne ou version couplée print+online), bases de données, thèses, mélanges, actes de congrès/colloques, catalogues d'exposition.

Niveau : niveau 4 pour l'essentiel ; niveau 3 pour les dictionnaires de langues, atlas et usuels ainsi que pour les manuels et bibliographies de premier cycle.

Institutions partenaires : les bibliothèques parisiennes de thématiques proches (IFEB, IRBIMMA, Sorbonne, ENS ; Institut de Papyrologie ; section grecque de l'IRHT) ; les bibliothèques à l'étranger disposant d'un fonds byzantin important (Dumbarton Oaks, Ecole Française d'Athènes, Université de Thessalonique) ; liens ponctuels avec d'autres bibliothèques de Grèce et d'Europe centrale, ainsi qu'avec des musées disposant de collections d'époque byzantine.

Bibliothèque des études arabes, turques et islamiques

Périmètre chronologique : XIIe siècle-début du XIXe siècle, avec une forte priorité pour la période pré-ottomane et ottomane, du début du XIVe siècle au début de la période des réformes (*Tanzimat*) dans les premières décennies du XIXe siècle.

Périmètre géographique : Monde arabe (Machrek et Maghreb), Anatolie, territoires ottomans d'Europe. Un intérêt marginal pour l'Asie centrale.

Thématiques : Histoire du monde musulman arabe et turc, principalement centrée sur l'époque ottomane ; histoire de l'art islamique ; droit ; épigraphie ; numismatique.

Langues principales du fonds : français, arabe, turc, anglais.

Types de ressources : Monographies, séries et collections françaises et étrangères, avec une attention particulière apportée aux publications en langue turque et en Turquie. Publications de sources ottomanes (chroniques, essais, documents d'archives...) ; catalogues de bibliothèques et fonds d'archives ; dictionnaires de langue ; dictionnaires thématiques et thésaurus ; périodiques français et étrangers (notamment turcs) en version imprimée ou en ligne ; mélanges ; actes de colloques ; catalogues d'exposition. La bibliothèque conserve également des collections de fac-similés de documentations ottomanes, d'accès réservé.

Niveau : Pour l'essentiel niveau 4 ; niveau 3 pour les dictionnaires de langues, atlas et usuels.

Institutions partenaires : Les autres bibliothèques concernées par ces thématiques sont la BULAC et la bibliothèque de l'Institut du Monde arabe, ainsi que la bibliothèque Orient-Monde arabe (Paris 3). A Istanbul, l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA).

Fonds documentaire d'épigraphie grecque

Périmètre chronologique : de la Grèce archaïque au début de l'empire byzantin, soit du VIIIe siècle av. J.-C. au IVe siècle ap. J.-C.

Périmètre géographique : l'aire géographique du monde grec dans son acception la plus large (Grèce continentale et insulaire, Asie mineure, Pont-Euxin, Syrie, Palestine, Phénicie, Arabie, Libye, Italie, Sicile, Hispanie, Gaule, Belgique, Illyrie).

Thématiques : histoire, épigraphie, archéologie, architecture, institutions, onomastique, dialectologie, économie et société, littérature.

Langues principales du fonds : français, anglais, allemand, grec ancien et moderne.

Types de ressources : monographies françaises et étrangères, séries et collections françaises et étrangères, corpus et recueils de sources, dictionnaires de langues, dictionnaires thématiques et thésaurus, périodiques français et étrangers, mélanges, actes de congrès/colloques, catalogues d'exposition, manuels.

Niveau : niveau 4.

Institutions partenaires : Dans la mesure où les acquisitions pour ce fonds documentaire se limiteront essentiellement aux corpus de sources également utilisés par les autres entités du pôle, les bibliothèques référentes pour cette thématique restent celles de la Sorbonne et de l'École Normale Supérieure. La bibliothèque de l'Institut de papyrologie dispose également de sources complémentaires concernant le monde grec antique.

Pôle Proche-Orient ancien (PPOA)

Bibliothèque d'Égyptologie

Périmètre chronologique : La bibliothèque d'égyptologie possède un fonds spécialisé sur l'Égypte pharaonique couvrant la période prédynastique à l'époque romaine, avec une extension jusqu'aux études coptes. Les recherches sur les sources documentaires nécessitent également d'étendre ce périmètre et de faire appel à tous les témoignages modernes possibles : de la Renaissance à nos jours, à travers les récits de voyage, les grandes Expéditions, les Orientalistes, les premiers photographes, etc.

Périmètre géographique : la zone géographique couverte correspond à la zone de rayonnement de l'Égypte ancienne. Cela inclut, pour certaines périodes, la Nubie, la Péninsule arabique, la Méditerranée et le Proche-Orient. Les publications sur les Isiacs, objets égyptiens découverts hors d'Égypte, étendent ponctuellement ce périmètre.

Thématiques : philologie, linguistique, grammaire ; épigraphie, paléographie hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques et coptes ; histoire, art, archéologie, céramologie, anthropologie ; religion, mythologie ; historiographie, muséologie, photographie, récits de voyages, égyptomanie.

Langues principales du fonds : français, anglais et allemand. Langues secondaires : italien, espagnol, néerlandais, russe. Un certain nombre d'ouvrages anciens en latin. Autres langues représentées : polonais, arabe, suédois, danois, grec moderne, portugais, tchèque, hongrois, japonais, roumain, hébreu, letton...

Types de ressources : monographies françaises et étrangères, séries et collections françaises et étrangères, périodiques français et étrangers (version imprimée, version en ligne ou version couplée *print + online*) ; corpus et sources, dictionnaires de langues anciennes et modernes, dictionnaires thématiques, bases de données (en ligne) ; thèses, mélanges, actes de colloques, catalogues d'exposition, de musées et de ventes ; tirés à part, coupures de presse ; microfiches, cartes, plans ; archives manuscrites et iconographiques de format et nature divers, objets antiques, moulages.

Niveau : Pour l'essentiel, les publications sont de niveau 4 ; niveau 3 en ce qui concerne les dictionnaires de langue et usuels. La bibliothèque d'Égyptologie du Collège de France est labellisée CollEx depuis septembre 2017.

Institutions partenaires :

- Institut français d'archéologie orientale du Caire, bibliothèque et archives (CollEx conjoint).
- Institutions conservant des fonds complémentaires : EPHE (Centre Golenischeff), Paris IV–Sorbonne (Centre de recherches égyptologiques), Musée du Louvre (Département égyptien), Académie des Inscriptions et Belles Lettres (Archives), Université de Milan (Bibliothèque et archives égyptologiques), Université d'Oxford (Griffith Institute), etc.
- Des contacts internationaux réguliers sont entretenus avec la plupart des universités où l'égyptologie est enseignée ainsi qu'avec les musées conservant des collections égyptiennes, soit pour des partages numériques de documents venant compléter nos collections respectives, soit pour des vérifications ponctuelles d'informations documentaires, soit pour des communications de documents d'archives permettant l'identification de nos propres fonds.

Bibliothèques du Proche-Orient ancien

Périmètre chronologique : du troisième millénaire jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Ces bornes chronologiques peuvent à l'occasion déborder avant et après pour les besoins d'une étude.

Périmètre géographique : le périmètre géographique de la bibliothèque du Proche-Orient ancien est compris entre les mers Méditerranée, Noire, Rouge, Caspienne, d'Arabie, d'Oman et du Golfe Persique. En termes de pays, cela comprend notamment la Turquie, l'Iran, la Syrie, l'Irak, le Liban, la Palestine, Israël, la Jordanie, l'Arabie et les pays du Golfe, le Yémen et l'Éthiopie.

Thématiques : l'histoire et l'archéologie du Proche-Orient ancien sont la thématique commune aux deux fonds documentaires que sont celui de l'assyriologie et celui des études ouest-sémitiques. Plus précisément pour l'assyriologie : documentation cunéiforme, sumérienne et assyro-babylonienne ; Anatolie, études hittites, hourrites ; Iran, études élamites et vieux-perse. Pour les études ouest-sémitiques : linguistique chamito-sémitique, archéologie, histoire et épigraphie ouest et sud sémitique, histoire et archéologie de l'Afrique du Nord et de l'Éthiopie, étude de la Bible hébraïque et de la Bible grecque, des manuscrits de Qumran, judaïsme ancien.

Langues principales du fonds : français, anglais, allemand, italien et espagnol.

Types de ressources : monographies françaises et étrangères, séries et collections françaises et étrangères, périodiques français et étrangers (version imprimée, version en ligne ou version couplée *print + online*) ; corpus et sources, dictionnaires de langues anciennes et modernes, dictionnaires thématiques, bases de données (en ligne) ; thèses, mélanges, actes de colloques, catalogues d'exposition et de musées ; tirés à part.

Niveau : Pour le fonds documentaire relevant des études ouest-sémitiques, les publications sont de niveau 4 ; niveau 3 en ce qui concerne les dictionnaires de langue et certains usuels. Pour le fonds documentaire relevant de l'assyriologie, il s'agit du niveau 5.

Institutions partenaires : Institut Catholique de Paris (bibliothèque « BOSEB »), Institut Protestant de Paris, Paris I, EPHE, Université de Bretagne Occidentale.

Annexes : présentation des entités

Directrice de la DRPD : Anne Chatellier

Pôle patrimonial

Professeur référent : le président du Conseil des Bibliothèques, archives et éditions.

Bibliothèque patrimoniale

*Responsable de la Bibliothèque : Carmen Alemany
Référent : Anne Chatellier*

L'une des premières mentions de la Bibliothèque patrimoniale dans les Archives du Collège remonte au premier inventaire connu, débuté le 1er janvier 1859, sous la responsabilité de Stanislas Julien, Administrateur du Collège de France. En 1936, la « Bibliothèque principale » fut installée dans ses nouveaux locaux de la rue Saint-Jacques et réorganisée sous la responsabilité de la Commission des professeurs et du Secrétaire-bibliothécaire, fonction occupée par André Dupont-Sommer de 1934 à 1940. Elle se distinguait ainsi des « bibliothèques spéciales » dépendant des chaires.

La Bibliothèque patrimoniale compte aujourd'hui quelque 80 000 ouvrages. L'une de ses missions est de rassembler les publications des professeurs et les écrits en rapport avec leurs travaux, de collecter aussi les dons ou les legs de documents de toutes natures, noyaux à partir desquels se constituent progressivement des ensembles infiniment précieux : le fonds de langue et littérature médiévale hérité de Joseph Bédier, le fonds de linguistique à partir des bibliothèques de Joseph Vendryes et de Georges Dumézil. Le fonds donné au Collège de France par la famille de Marcel Bataillon riche de 13 000 documents qui forment à eux seuls une bibliothèque spécialisée sur le monde hispanique, la Renaissance, la Réforme et la Contre-Réforme, et que sont venus compléter et enrichir les fonds légués par Israël Revah et Nathan Wachtel.

La bibliothèque conserve également une importante réserve précieuse de plus de 7000 documents conservés en partie dans la salle d'assemblée des professeurs. Les ouvrages les plus anciens datent des origines du Collège et de ses premiers lecteurs royaux : Cinquarbres, Guidacerius, Vatable, Postel, Ramus, Finé ou Petis de la Croix dont nous possédons le manuscrit d'une intéressante « Grammaire arabe à l'usage des écoliers du Collège royal de France ». La collection comprend aussi une Bible polyglotte dite « Bible de Vitre » (en latin, grec, hébreu, araméen, arabe, syriaque).

Pour la période moderne la bibliothèque conserve de nombreux documents scientifiques de grands professeurs : Claude Bernard, Étienne-Jules Marey et Arsène d'Arsonval notamment, provenant de leurs bibliothèques personnelles ou de leurs laboratoires.

Elle gère également :

- Bibliothèque de l'Institut de Physique : Bibliothèque constituée en 2015 à la demande du professeur Antoine Georges et à l'intention des chercheurs de l'Institut de Physique. Les collections ont été acquises par l'équipe de recherche et enrichies par le don du professeur Philippe Nozières. Elles comptent 744 documents et n'est accessible qu'aux chercheurs de l'Institut.
- Bibliothèque de Mathématiques : Fonds constitué à partir des acquisitions des équipes de mathématiciens et d'une sélection de documents de la bibliothèque patrimoniale. 1929 ouvrages destinés aux chercheurs en mathématiques de l'établissement.
- Bibliothèque professionnelle : cette bibliothèque ouverte à tout le personnel rassemble des fonds utiles à la connaissance de l'environnement professionnel des bibliothèques.

Service des Archives

Responsable du service : Claire Guttinger
Référent : Anne Chatellier

Le service des archives conserve les documents historiques, scientifiques et administratifs de l'établissement, témoins de sa fondation et de ses évolutions.

Les archives historiques et scientifiques sont accessibles au public, sans justificatif. Toutefois, certains fonds peuvent faire l'objet de dérogation de communication, en vertu des prescriptions du Code du Patrimoine et des dispositions de conventions.

Les fonds s'enrichissent régulièrement par des dons de professeurs ou de descendants de professeurs, désireux que l'on mette en valeur les recherches et études de leurs aïeux, en les proposant aux chercheurs et au public.

Les fonds sont signalés et décrits en détails sur *Salamandre*, la bibliothèque numérique patrimoniale du Collège de France créée en 2013 (<https://salamandre.college-de-france.fr/>). Salamandre présente également de nombreux fonds photographiques, manuscrits ou audiovisuels numérisés, issus des différentes bibliothèques du Collège de France.

En tant qu'institution publique, le Collège de France travaille en collaboration avec les Archives de France.

Les fonds du Collège de France sont utilement complétés par les fonds de nombreux établissements : les Archives nationales, le Muséum national d'histoire naturelle, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut de France, Conservatoire national des arts et métiers, etc.

Le service des archives est partenaire du groupe de travail *Passage des disciplines* sur l'histoire du Collège de France, dirigé par le Pr. Compagnon. Il participe également à plusieurs projets menés par Paris Sciences et Lettres, notamment pour des campagnes de numérisation et de mise en ligne (fonds Schaeffer, Millet, Brillouin, Affiches, etc.).

Le service des archives collabore également au Répertoire de fonds pour l'histoire et la philosophie des sciences et des techniques (<https://rhpst.huma-num.fr/>).

Un partenariat est en cours d'élaboration avec la Bibliothèque nationale de France pour la participation à *Gallica*.

INSTITUT DES CIVILISATIONS

Directeur de l'institut : Pr. Thomas Römer

Pôle Anthropologie sociale (PAS)

Directeur du pôle : Pr. Philippe Descola

Bibliothèque Claude Lévi-Strauss

Responsable de la Bibliothèque : Sophie Assal

Directeur du laboratoire d'anthropologie sociale : Brigitte Derlon

Professeur référent : Philippe Descola

La bibliothèque du laboratoire d'anthropologie sociale, fondée par Claude Lévi-Strauss en 1960 et qui porte son nom depuis 2010, est une bibliothèque de recherche spécialisée en anthropologie sociale et ethnologie.

Son histoire est indissociable de celle du laboratoire d'anthropologie sociale et la constitution de ses fonds est étroitement liée aux thèmes de recherche des différentes équipes du laboratoire qui se sont succédé au cours de toutes ces années.

Pour ce pôle, le public est, prioritairement, celui des étudiants à partir du master 1, des chercheurs, enseignants-chercheurs, français et étrangers, en sciences humaines et sociales.

La bibliothèque du pôle Anthropologie sociale est organisée en 3 sections :

1) Les *Human relations aera files*, fichier papier et en ligne :

Ce fichier est une importante base de données ethnographiques dont la bibliothèque détient l'unique exemplaire papier en Europe. Il s'agit d'un système de recherche, d'analyse, de classification et d'archivage de données ethnographiques reproduites sur fiches et classées selon un double code géographique et thématique (800 thèmes). Fondé par G. P. Murdock à Yale en 1937, dans la perspective de favoriser les travaux comparatifs et interdisciplinaires, ce fichier concerne 1 560 sociétés et analyse environ 8 000 sources (soit plus de 1 000 000 de pages de texte). Les sources sont reproduites en anglais sur fiches papier ; ce sont des livres publiés, des articles, mais aussi des manuscrits. Publié de 1949 à 1973 uniquement sous forme de fiches papier, puis de 1973 à 1993 sous forme de microfiches, puis sur CDROM, les HRAF sont aujourd'hui accessibles, depuis la bibliothèque, sur un site internet (e-HRAF). Les ressources électroniques ne couvrent pas toutes les sociétés documentées dans la version papier, mais sont enrichies par des textes récents qui n'existent pas dans le fichier papier.

2) Les imprimés (ouvrages et périodiques) et ressources en ligne

Cette section est riche d'environ 31 500 livres, 22 000 tirés à part et plus de 1 500 thèses. Les ouvrages sont répartis entre le fonds général et 15 « fonds spécifiques » provenant de dons ou de dépôts de chercheur.e.s. Le fonds général couvre l'ensemble des champs de l'ethnologie et de l'anthropologie sociale ainsi que des disciplines voisines (linguistique, archéologie, préhistoire, géographie humaine, sociologie, religion...). L'accroissement annuel est en moyenne de 600 nouvelles acquisitions provenant d'achats (environ 250 par an) et de dons (à peu près 350 par an). Les ouvrages en anglais représentent plus de la moitié du fonds.

À cela s'ajoutent 400 titres de périodiques dont 150 encore vivants (40 abonnements français, 70 étrangers et 40 reçus en dons ou échanges).

Parmi les ressources en ligne, outre celles auxquelles le laboratoire – et donc la bibliothèque – a accès grâce à ses institutions de rattachement (Bibcnrs-Inshs ; Ref doc ; Ressources en ligne du Collège de

France ; eHRAF), la bibliothèque propose Rev'Anthro qui, grâce au travail de veille menée en interne, répertorie des revues gratuites et en ligne dans le champ de l'anthropologie.

3) Les archives

Cette section contient 23 fonds : 2 fonds d'archives institutionnelles (1960-2007), 1 fonds d'archives photographiques et 20 fonds d'ethnologues, constitués pour l'essentiel de documents et notes d'enquêtes de terrain, certains remontant au début du XX^e siècle, tous faisant l'objet de consultations fréquentes de chercheur.e.s du monde entier, certaines pièces pouvant aussi servir dans des expositions. Deux autres fonds ont été collectés, mais non encore traités. Plusieurs fonds ont déjà été numérisés : les fonds Robert Hertz et Michel Leiris dans leur intégralité, ainsi qu'une partie des fonds Jean Pouillon, Alfred Métraux, Jacques Lizot.

Pôle Extrême-Orient (PEO)

Directeur du pôle : Pr. Jean-Noël Robert

Bibliothèque des études chinoises

*Responsable de la Bibliothèque : Delphine Spicq
Directeur du centre des études chinoises : Alain Thote
Professeur référent : Anne Cheng*

La Bibliothèque de l'Institut des études chinoises, fondé en 1920 par Paul Pelliot et Marcel Granet, offre l'une des plus importantes collections sinologiques d'Europe. L'Institut et sa bibliothèque ont été placés sous l'administration du Collège de France en 1972. Les fonds dépassent les 150 000 volumes et on peut y consulter 1 600 titres de périodiques dont 400 vivants. La bibliothèque s'est trouvée enrichie, en 1953, par l'apport du fonds du Centre d'études sinologiques de l'université de Paris (anciennement Centre franco-chinois d'études sinologiques) qui était conservé à Pékin.

Elle est spécialisée dans les recherches sur la sinologie classique (pré-impériale et impériale soit jusqu'en 1911) dans des domaines aussi variés que l'histoire, l'art et l'archéologie, la littérature et la philosophie, le droit et la géographie, l'économie et la société, la religion ou encore les sciences et techniques. Elle conserve en particulier de nombreuses monographies locales anciennes (*difangzhi* 地方志), probablement la collection la plus importante d'Europe. Ces monographies donnent des renseignements sur l'histoire, la géographie, la population et les communautés ou encore l'économie d'un territoire donné et constituent de ce fait une source sans pareil pour l'étude d'une localité.

La bibliothèque possède également de nombreuses *collectanea* (*congshu* 叢書), des collections dont plusieurs datent de la fin du XIX^e siècle et qui regroupent d'importants ouvrages rassemblés dans de très belles éditions.

Elle conserve aussi une collection d'ouvrages rares (*shanben*). Citons parmi ces derniers :

- le *Baxun wanshou shengdian tushuo* 八旬萬壽盛典圖說. Il s'agit d'un *juhshenben* 聚珍本 ou édition réalisée avec des caractères mobiles, ce qui est assez rare, car les Chinois avaient plutôt l'habitude d'imprimer leurs ouvrages sur des planches xylographiées. C'est une édition impériale réalisée en 1789 par Agui 阿桂 (1717-1797), un haut dignitaire mandchou, en l'honneur du 80^e anniversaire de l'empereur Qianlong. Les chapitres 77 à 80 de ce très bel ouvrage renferment un recueil d'illustrations sur le cadre de vie du palais et de la capitale à l'époque de Qianlong.
- le *Qingdai dianshi cejuan* 清代殿試策卷. Il s'agit des 33 copies originales de candidats à l'examen du Palais entre les années 1652 à 1904 (dynastie des Qing, 1644-1911). Cet examen, présidé par

L'Empereur en personne, était le dernier, le plus prestigieux et le plus difficile. Il conférait le titre de docteur et donnait accès à la haute fonction publique.

- le *Nanhuajing* 南華經, le classique de Nanhua. Il s'agit du texte du Zhuangzi 莊子, du nom du premier philosophe taoïste. Cette édition polychrome (*sanse taoyin* 三色套印) ponctuée comporte le texte original ainsi que plusieurs commentaires. Le texte et le commentaire principal sont en noir et les autres commentaires en rouge. Cette édition date probablement du début du XVII^e siècle.

Les fonds remarquables de la bibliothèque font l'objet de numérisations progressivement mises en ligne sur *Salamandre* et de présentations sur le blog des bibliothèques du Collège de France.

Sur plus de mille inscrits au total, plus de trois cents lecteurs fréquentent régulièrement la bibliothèque. Ils viennent pour moitié de différents pays d'Europe, d'Amérique et d'Extrême-Orient. Une Association des Amis de l'IHEC a été fondée en 1992 pour promouvoir les activités de la bibliothèque et augmenter ses acquisitions.

Enfin, un laboratoire de recherche, le Centre de recherche sur les civilisations d'Asie orientale (CRCAO, cf. site Internet : <http://www.crcao.fr/>) est hébergé dans les locaux des Instituts d'Extrême Orient et de leurs bibliothèques et travaille pour une grande part sur les matériaux qui s'y trouvent ainsi que sur ses propres fonds documentaires spécialisés dans l'épigraphie et iconographie, l'histoire de l'art et l'archéologie, les manuscrits de Dunhuang, la littérature et l'histoire des sciences et techniques en Chine.

Bibliothèque des études coréennes

Responsable de la Bibliothèque : Mi-Sug No (Mme)

Directeur scientifique des études coréennes : Alain Delissen (EHESS)

Professeur référent : Jean-Noël Robert

La bibliothèque a été indissociable, et l'est toujours, du Centre d'études coréennes (devenu en 2000 Institut d'études coréennes), fondé en 1959 à partir du fonds sur les études coréennes du professeur Charles Haguenauer. Rattachée au Collège de France depuis 1973, elle contient à l'heure actuelle environ 40 000 volumes d'ouvrages et de périodiques. Sous ses directeurs successifs issus du monde de la recherche (Li Ogg, Université Paris-7 ; Marc Orange, CNRS ; Martine Prost Université Paris-7 ; et depuis 2011 Alain Delissen, EHESS), la bibliothèque a connu un constant enrichissement dans tous les champs des études coréennes (Histoire, Religions, Philosophies, Littérature, Art et Histoire de l'Art, Ethnologie, Droit, Sociologie, Corée du Nord, Guerre de Corée, Linguistique, etc.).

En particulier elle contient une collection importante sur le confucianisme et le bouddhisme et dispose d'un fonds ancien d'ouvrages coréens allant du XVI^e siècle au début du XX^e siècle.

Dotée par les dons des organisations comme la Korea Foundation et d'autres fondations et les acquisitions locales grâce aux budgets du Collège de France et de l'UMS 2409, la Bibliothèque des études coréennes est un lieu ouvert à tous les chercheurs d'études coréennes.

Elle a pour public principal les universitaires et les chercheurs de l'UMR 8173 *Chine, Corée, Japon* (CCJ) – du Centre d'études sur la *Chine* moderne et contemporaine (CECMC), du Centre de recherches sur la *Corée* (CRC) et du Centre de recherches sur le *Japon* (CRJ) –, ainsi que ceux du Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale (CRCAO).

Bibliothèque des études indiennes et centrasiatiques

*Responsables de la Bibliothèque : Ronan Moreau et Caroline Riberaigua
Professeur référent : Frantz Grenet*

La Bibliothèque des études indiennes et centrasiatiques – issue de l’Institut d’études indiennes fondé en 1927 à l’initiative d’Émile Senart et Sylvain Lévi – abrite un fonds de plus de 36 000 titres (500 titres de périodiques, dont 40 vivants) concernant le monde indien (Asie centrale indianisée, Afghanistan, Pakistan, Inde, Népal, Sri Lanka) : textes sanskrits, langues indo-aryennes et de la frontière indo-iranienne, textes tamouls, philologie, linguistique, histoire politique et religieuse de l’Inde classique, etc.

S’y ajoutent une centaine de manuscrits, une cinquantaine d’œuvres d’art, des fonds d’archives scientifiques (S. Lévi, L. Renou, P. Reichert, G. Fussman, M. Biardeau, Ch. Bouy), une cartotheque d’environ 2 700 cartes (dont une couverture presque complète de la péninsule indienne au 1 : 50 000 et au 1 : 250 000) et une photothèque qui compte plus de 30 000 clichés. Le Collège de France a lancé avec *Salamandre* un programme de numérisation afin de rendre ses collections patrimoniales accessibles à un public plus large. L’intégralité de la collection d’œuvres d’art, ainsi qu’une partie de la photothèque, des archives audiovisuelles et quelques-uns des manuscrits de la collection Sylvain Lévi y sont d’ores et déjà consultables.

Bibliothèque des études japonaises

*Responsables de la Bibliothèque : Kaoru Baba et Nathalie Cazal
Professeur référent : Jean-Noël Robert*

Fondée en 1959, la Bibliothèque des études japonaises propose environ 45 000 volumes et est largement ouverte à tous les chercheurs pour le prêt et la consultation : son fonds rassemble des ouvrages sur l’histoire, les religions et la littérature japonaises des périodes allant de l’Antiquité à la fin d’Edo (1867). Ses missions sont doubles : constituer un fonds de référence de haut niveau et offrir aux chercheurs les informations bibliographiques les plus complètes et les plus à jour.

Elle conserve plusieurs collections rares : en plus d’une centaine de livres anciens japonais (wakosho), la bibliothèque est dépositaire depuis 2002 d’une collection privée, la collection Louis Kreitmann, du nom d’un polytechnicien ayant séjourné au Japon entre 1876 et 1878 en tant qu’officier du génie. Cette collection comprend, entre autres, deux albums de photos (environ 500 clichés) du Japon datant du 19^e siècle réunies ou prises par Louis Kreitmann, ainsi que quatre recueils originaux d’illustrations (costumes de théâtres, portraits d’étrangers, créatures imaginaires) provenant de la famille Tayasu, une des branches de la famille Tokugawa, deux rouleaux illustrés (emaki), des cartes anciennes, etc. L’inventaire de cette collection et une partie du fonds numérisé sont consultables sur *Salamandre*.

La bibliothèque offre également l’accès à des ressources électroniques, en particulier la base de données Japan Knowledge qui permet de consulter des dictionnaires (historiques, de langues, who’s who, etc.), des encyclopédies, des collections d’œuvres classiques (Toyo bunko), et la liste des ventes de livres japonais anciens (Kôbunsô Taika Koshomoku, unique en France).

Bibliothèque des études tibétaines

*Responsable de la Bibliothèque : Marie Preziosi-Bouté
Directeur du centre des études tibétaines : Françoise Wang-Toutain
Professeur référent : Jean-Noël Robert*

La bibliothèque des études tibétaines a été fondée en 1974 par Rolf A. Stein (1911-1999), tibétologue et sinologue. Ses fonds concernent principalement le domaine religieux (bouddhisme tibétain et *bön*) et l'historiographie du Tibet jusqu'à la période moderne. Ils couvrent également des domaines comme l'architecture, l'archéologie, l'étude des documents de Dunhuang ou la musique. La bibliothèque compte près de 10 000 volumes de livres – dont les deux tiers en langue tibétaine, 86 titres de périodiques (dont six abonnements en cours), des tirés-à-part, des manuscrits, ainsi que des ressources électroniques, notamment une sélection de textes du *Tibetan Buddhist Resource Center* (TBRC) consultables sur place. La bibliothèque dispose aussi de dépouillements de collections réalisés par des chercheurs.

Une sélection des manuscrits et ouvrages précieux est progressivement numérisée et mise en ligne sur [Salamandre](#).

La bibliothèque conserve également la plus grande collection en Europe du *Melong* (*Yul phyogs so so'i gsar gyur me long*), journal d'actualités en tibétain qui a paru à Kalimpong (Inde) de 1925 à 1963. Une partie de la collection a été numérisée en 2011 dans le cadre d'un accord avec l'université de Columbia (Etats-Unis) pour mettre en valeur ce patrimoine, désormais [accessible en ligne](#).

Enfin, la Bibliothèque des études tibétaines a été la première en Occident à proposer un catalogage en bi-écritures français-tibétain, dès 2010, dans le catalogue du SUDOC.

Bibliothèque de la Société asiatique (bibliothèque associée)

*Responsable de la Bibliothèque : Caroline Gyss
Président de la Société asiatique : Jean-Pierre Mahé
Professeur référent : Jean-Noël Robert*

La Société Asiatique est née à Paris en 1822, à une époque où les études orientales suscitaient dans le monde intellectuel un sentiment général de curiosité et d'attente. Première société savante de ce genre en Europe, elle servit notamment de modèle à la Royal Asiatic Society créée à Londres un an plus tard. Les buts de la Société Asiatique étaient « d'encourager l'étude des langues de l'Asie » en favorisant la rédaction et la publication de dictionnaires et d'ouvrages pédagogiques, « de se procurer les manuscrits asiatiques, les répandre par la voie de l'impression, d'en faire faire des extraits ou traductions », et « d'entretenir des relations et une correspondance avec les sociétés (...) et avec les savants asiatiques ou européens » (Règlement de 1822, § I art. 1 à 3).

Les champs d'intérêt de la Société ont rapidement dépassé la philologie pour englober l'ensemble des études orientales. Depuis près de deux siècles, les membres de la Société sont des spécialistes de l'Orient, français et étrangers, professionnels ou amateurs, de toutes les disciplines. La tenue de séances mensuelles et de colloques annuels, la publication sans interruption depuis 1822 du *Journal Asiatique* et d'ouvrages constituent les principales activités de la Société Asiatique. En outre, elle a développé une bibliothèque spécialisée, patrimoine inestimable qui est utilisée par de nombreux chercheurs.

Association indépendante, reconnue d'utilité publique dès 1829, la Société Asiatique entretient des partenariats avec des institutions prestigieuses comme le Collège de France ou l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auxquelles ont appartenu et appartiennent un grand nombre de ses membres. Depuis 1989, sa bibliothèque est installée au 52, rue du Cardinal Lemoine, en vertu d'une convention signée entre le Ministère de l'Instruction publique et la Société Asiatique en application d'un engagement perpétuel de l'État datant de 1924. Elle y trouve naturellement sa place aux côtés du pôle Extrême-Orient du Collège de France.

La bibliothèque de la Société Asiatique est le fruit de la succession de dons et de legs effectués depuis la fondation de cette société savante. Elle s'est enrichie également par échanges entre le *Journal Asiatique*, périodique scientifique biannuel, et la plupart des revues internationales consacrées aux études orientales. La plupart de ses membres font régulièrement don de leurs publications.

Actuellement, la bibliothèque compte plus de 100 000 volumes (en 54 langues, de 80 pays), 200 titres de périodiques et collections vivants, auxquels s'ajoutent des documents iconographiques, des cartes, estampages, photographies anciennes, ainsi que des fonds d'archives dont certains sont en cours de classement.

Cet ensemble – d'une diversité et d'une richesse remarquables – reflète les intérêts et les champs scientifiques des orientalistes prestigieux ou moins connus qui ont légué leur bibliothèque personnelle à la société dont ils furent membres et parfois administrateurs. Les fonds les plus importants numériquement, et par la rareté de leur contenu, sont ceux légués par :

- Claude Fauriel (professeur de littérature à la Sorbonne, membre de l'Institut) : legs des ouvrages orientaux de sa bibliothèque en 1844.
- Édouard Foucaux (sanskritiste, professeur au Collège de France, premier tibétologue français) : don de sa bibliothèque et d'une partie de ses archives en 1894.
- Léon Feer (linguiste, sanskritiste, connaissant aussi le tibétain, le mongol et le pâli) : don de sa bibliothèque et de ses notes et papiers en 1902.
- Édouard Chavannes (sinologue, professeur au Collège de France, membre de l'Institut) : legs de sa bibliothèque en 1918.
- Étienne Aymonier (officier et administrateur colonial français, spécialiste des cultures khmère et chame, premier directeur de l'École coloniale, l'un des membres fondateurs de l'EFEO) : dons de manuscrits chams, khmers et des documents relatifs à sa mission en Indochine en 1917, 1919 et 1922.
- Émile Sénart (sanskritiste, professeur au Collège de France, membre de l'Institut) : don d'une partie de sa bibliothèque en 1928.
- Henri Maspero (sinologue, professeur au Collège de France, membre de l'Institut) : don par madame Maspero de la bibliothèque de son mari en 1946.
- Alfred Foucher (historien de l'art indien, spécialiste du monde bouddhique, membre de l'Institut) : legs de sa bibliothèque et de ses archives en 1952.
- Jacques Bacot (tibétologue, professeur à l'École pratique des hautes études, membre de l'Institut) : legs de manuscrits et livres tibétains en 1971.
- Paul Demiéville (sinologue, professeur au Collège de France, membre de l'Institut) : legs de sa bibliothèque et de ses archives en 1979.
- Jean Filliozat (indianiste, professeur au Collège de France, membre de l'Institut) : legs de ses imprimés sur la médecine indienne et de ses archives en 1988.
- James Hamilton : (spécialiste des nombreuses populations turcophones de l'Asie centrale) ; legs de sa bibliothèque en 2003.
- Louis Bazin (turcologue, membre de l'Institut) : legs de sa bibliothèque en 2004.

D'autres legs d'ensembles moins vastes, mais couvrant de nombreuses aires culturelles et d'un immense intérêt scientifique, sont également conservés : la collection de manuscrits sanskrits offerte par Brian Houghton Hodgson (1837) ; legs de sa bibliothèque d'indianisme et de ses archives par Édouard Ariel (1854) ; legs de la moitié de la bibliothèque du Prince de Schleswig-Holstein (1882) ; don de la partie orientale de la bibliothèque de Gustave Garrez par sa sœur Mme André (1888) ; don de 120 volumes orientaux de la bibliothèque de Barthélemy Saint-Hilaire (1890) ; don des manuscrits vietnamiens par Antony Landes (1903) ; don de la bibliothèque d'histoire de l'art chinois de Raphaël Petrucci par Madame Petrucci (1917) ; don d'ouvrages et d'objets de Paul Mellon par son épouse (1928) ; legs d'une collection de livres tibétains d'Henriette Meyer (1946) ; don d'ouvrages d'H. L. Rabino di Borgomale par son frère le Général Rabino (1951) ; don des papiers de Willy Baruch (1954) ; etc.

Pôle Monde méditerranéen ancien, médiéval et moderne (PMMAMM)

Directeur du pôle : Pr. François Déroche

Bibliothèque des études byzantines

*Responsable de la bibliothèque : Guillaume Lebailly
Directeur de l'équipe de recherche « Monde byzantin » : Vincent Déroche
Professeur référent : Jean-Luc Fournet*

La bibliothèque est constituée, d'une part, de la Bibliothèque byzantine (fonds Thomas Whittemore), et d'autre part, de la bibliothèque constituée par l'équipe de chercheurs du centre d'études byzantines. Sa collection, s'élevant à près de 50 000 ouvrages et périodiques, en fait l'une des deux ou trois plus importantes bibliothèques au monde spécialisées dans le domaine des études byzantines.

Fondée à Paris en 1929, conjointement par l'érudit américain Thomas Whittemore et l'Institut byzantin de Boston (Massachusetts), la bibliothèque byzantine possède un fonds de près de 50 000 ouvrages sur la civilisation byzantine et plus particulièrement sur l'archéologie et l'art paléochrétiens et byzantins, l'histoire et la littérature byzantines, l'histoire de l'Église orthodoxe, la liturgie, l'art et l'histoire des pays de rayonnement de la civilisation byzantine (pays slaves, Géorgie, Arménie, Proche-Orient ...), ainsi que sur l'art et la littérature coptes. La bibliothèque est également dépositaire d'une partie des archives de Thomas Whittemore (correspondance, dossiers divers, photos), ainsi que de quelques objets d'art (tissus coptes, icônes, croix) acquis par ce dernier.

Le centre d'études byzantines (anciennement institut d'études byzantines) constitue l'équipe « Monde byzantin » de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, dont le Collège de France est tutelle secondaire et hébergeur partiel. Il abrite un important fonds documentaire en lien avec les travaux de ses chercheurs en histoire et histoire de l'art des territoires relevant de la sphère culturelle byzantine, à savoir ceux de l'Empire romain d'Orient, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et l'Afrique du Nord jusqu'au VII^e siècle ainsi que les Balkans, l'Asie Mineure et ses marges au Moyen Âge. Le centre accueille également des chercheurs (CNRS, EPHE, Universités) dont les domaines de recherche couvrent non seulement le champ d'étude byzantin proprement dit mais aussi l'Antiquité tardive et les civilisations proches de Byzance (Arménie, Géorgie, Russie ou Serbie médiévales). Certains travaillent sur les rapports entre l'Empire et ses voisins occidentaux. En liaison avec ses équipes de chercheurs, la bibliothèque développe des fonds spécialisés, plus particulièrement destinés à leurs recherches, et orientés vers l'épigraphie, la numismatique, la diplomatique et la sigillographie byzantines, ainsi que sur le Mont Athos dans le cadre de la publication des archives des monastères de l'Athos menée depuis de nombreuses années par l'une des équipes.

Bibliothèque des études arabes, turques et islamiques

*Responsable de la Bibliothèque : Driss Mekouar
Directeur du centre des études arabes, turques et islamiques : Nicolas Vatin
Professeur référent : François Déroche*

La Bibliothèque des études arabes, turques et islamiques est constituée des fonds Louis Massignon, Jean Sauvaget, Henri Laoust, Régis Blachère, Jacques Berque, Stéphane Yerasimos et Claude Cahen. Les ouvrages conservés concernent toutes les disciplines de la civilisation arabo-islamique des origines de l'islam à la période contemporaine. La bibliothèque dispose également d'une collection importante sur l'histoire de l'empire ottoman.

Le centre d'études arabes, turques et islamiques, fait partie intégrante du pôle « Monde méditerranéen ancien, médiéval et moderne » de l'Institut des civilisations du Collège de France. Il accueille des programmes scientifiques, des publications et une bibliothèque de recherche. Le centre travaille en intime collaboration avec le Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centre-asiatiques (CÉTOBAC), UMR 8032 du CNRS dont le Collège de France est tutelle secondaire et hébergeur partiel pour les activités ottomanistes ; le CETOBAC contribue également au financement de la bibliothèque. Le centre a également vocation à servir de lieu de rencontre et de collaboration entre les spécialistes parisiens du domaine ottoman appartenant à d'autres institutions universitaires.

Initialement constituée par les fonds de professeurs au Collège de France au XXe siècle, la bibliothèque a connu un important développement depuis une vingtaine d'années, durant lesquelles ses collections ont été enrichies par une politique systématique d'acquisitions (financée par le Collège de France et par deux équipes du CNRS) et grâce à des donations importantes. Elle couvre les disciplines majeures de la civilisation islamique, mais est principalement une bibliothèque d'excellence en matière d'histoire médiévale et moderne, notamment d'histoire ottomane jusqu'aux premières décennies du XIXe siècle. C'est cette richesse qui est entretenue en priorité, en tenant compte des publications en Europe et en Amérique, mais aussi en Turquie. Une attention particulière est accordée aux acquisitions de publications de sources en turc ottoman (archives, chroniques, etc.). On peut y consulter des revues spécialisées majeures du domaine, toujours vivantes ou anciennes.

Fonds documentaire d'épigraphie grecque

Gestion du fonds documentaire : Guillaume Lebailly

Professeurs référents : Denis Knoepfler (hon.), Vinciane Pirenne

Constitué par le professeur Knoepfler à partir des collections acquises à partir de la période d'activité de sa chaire (2003-2014), ce fonds documentaire de près de 2000 ouvrages et fascicules continue d'être alimenté par des acquisitions ponctuelles, en lien étroit avec la Bibliothèque des études byzantines qui en assure la gestion courante. Aux cinq titres de périodiques toujours reçus en abonnement, s'ajoutent les corpus et recueils d'inscriptions, dont le traitement diachronique pour un même lieu permet une intéressante convergence d'intérêt des chercheurs antiquisants et byzantinistes sur ces fonds.

Pôle Proche-Orient ancien (PPOA)

Directeur du pôle : Pr. Thomas Römer

Bibliothèque d'égyptologie

*Responsable de la Bibliothèque : Elsa Rickal
Professeur référent : Nicolas Grimal*

La bibliothèque d'égyptologie possède un fonds spécialisé sur l'Égypte pharaonique couvrant la période prédynastique à l'époque romaine, avec une extension jusqu'aux études coptes. S'y ajoute nombre d'ouvrages sur la représentation moderne de l'Égypte ancienne, de la Renaissance à nos jours. Les disciplines abordées dans ces titres sont multiples, de la langue et l'écriture à l'art et l'archéologie en passant par l'histoire, la religion ou des domaines connexes comme l'historiographie, la muséologie ou la photographie.

Créée en 1933 par le professeur A. Moret à partir des quelque trois mille volumes et articles donnés par S. de RICCI, la bibliothèque a été pensée comme un centre de ressources documentaires égyptologiques accessible à tous les chercheurs. Elle s'est ensuite étoffée au gré des acquisitions permises par le Collège et des dons plus ou moins importants de fonds d'égyptologues, incluant généralement des ouvrages et des archives. Outre celui d'A. Moret lui-même en 1938, on peut mentionner celui de G. Daressy la même année ou, quelque soixante-dix ans plus tard, le riche don du professeur J. Leclant qui est venu accroître le fonds de près de 15 000 titres et plus de 60 ml d'archives scientifiques.

L'ensemble se monte aujourd'hui à plus de 45 000 titres, tirés à part et périodiques inclus, et à près de 120 ml d'archives. Les fonds imprimés sont entièrement catalogués dans le SIGB Aleph et pour permettre une meilleure visibilité au niveau national, toute nouvelle acquisition est également systématiquement saisie dans le réseau du SUDOC ; une saisie rétrospective des fonds antérieurs à 2010 y est effectuée au fil de l'eau, ainsi que la mise à jour des états de collection des périodiques anciens.

Les archives font quant à elles l'objet d'un inventaire détaillé répondant aux normes actuelles ; plusieurs projets sont en cours avec des partenaires internationaux qui mettent en lumière la nécessité d'outils permettant une plus grande interopérabilité entre les fonds des diverses institutions. La politique de numérisation active qui se poursuit depuis quelques années en collaboration avec le Service des Archives s'inscrit à la fois dans un souci de préservation des documents originaux et de mise à disposition de la communauté scientifique via notamment le site de *Salamandre*.

Bibliothèque du Proche-Orient ancien

*Responsable de la Bibliothèque : Loraine Marcheix
Professeurs référents : Dominique Charpin, Thomas Römer*

La bibliothèque a rassemblé en 2016 les fonds de deux bibliothèques préexistantes : la bibliothèque d'assyriologie et la bibliothèque des Études ouest-sémitiques.

Fonds d'assyriologie

Créée en 1936 par Charles Fossey, la bibliothèque d'assyriologie rassemble une collection spécialisée dans l'histoire du Proche-Orient ancien et en particulier dans la documentation cunéiforme,

sumérienne et assyro-babylonienne. Elle possède également un important fonds concernant l'Anatolie et les études hittites, hourrites et élamites, l'Iran et le vieux-Perse. L'archéologie du Proche-Orient y est représentée de façon moins complète. Sont intégrés dans les collections divers fonds dont celui de François Thureau-Dangin.

Fonds des études ouest-sémitiques

La Bibliothèque des études ouest-sémitiques possède un fonds spécialisé sur la linguistique chamito-sémitique, l'archéologie, l'histoire et l'épigraphie ouest et sud sémitique, l'histoire et l'archéologie du Proche-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Éthiopie ; une partie importante du fonds concerne l'étude de la Bible hébraïque et de la Bible grecque, des manuscrits de Qumrân et du judaïsme ancien. Sont intégrés dans ses collections les fonds légués par André Dupont-Sommer, Jean Starcky, Marcel Cohen, Maxime Rodinson et André Caquot.

Les archives issues des deux fonds documentaires sont déposées au service des Archives du Collège de France.